

Évaluation et révision des aires de conservation prioritaires des prairies d'Amérique du Nord



Préparé pour : la Commission de coopération environnementale
par le Rocky Mountain Bird Observatory

OCTOBRE 2010

RÉSUMÉ

Le présent rapport a été préparé à l'intention de la Commission de coopération environnementale (CCE) par le Rocky Mountain Bird Observatory (RMBO). Il s'agit d'un document explicatif qui accompagne une base de données géospatiales relative aux aires de conservation prioritaires des prairies (ACPP) faisant partie de l'écosystème des prairies du centre de l'Amérique du Nord, fondée sur l'application des données nouvellement disponibles au processus initial utilisé pour désigner et délimiter les ACPP. Ce processus, qui a débuté en 2002, s'est soldé par la production d'un rapport et d'une carte intégrée à l'Atlas nord-américain, en 2005. Ce rapport (www.cec.org/Storage/57/4975_GPCA_Technical_Report_en.pdf) présentait un processus permettant à des spécialistes locaux, régionaux et nationaux d'évaluer les prairies en fonction de leur importance pour les espèces clés qui y vivent. Les aires proposées, désignées dans le cadre du processus, ont été notées, puis classées selon les services visant diverses espèces, et l'on a fait des prévisions sur la rapidité à laquelle ces habitats disparaîtraient. La connaissance des risques pour la viabilité à long terme des habitats des prairies et les services qu'ils offrent a permis de désigner les aires ayant besoin de conservation. Dans la mesure du possible, le processus était axé sur la collecte de données, mais au moment de l'évaluation, on ne disposait d'aucune donnée pour plusieurs aires, ou l'on ne possédait pas de données de la même qualité pour éclairer le processus. Dans plusieurs aires, le processus était géré par des spécialistes. Depuis la rédaction du rapport initial, on a observé d'importants progrès en matière d'échange de données et de collecte de nouvelles données dans certaines aires auparavant sous-représentées.

La présente évaluation a porté à la fois sur les données publiques et exclusives recueillies au sein de l'écosystème des prairies centrales. On a utilisé les données clés suivantes : couches de données nationales et internationales de l'*United States Geological Survey* (USGS, Service géologique des États-Unis) relatives à la couverture et à l'altitude; données sur l'habitat, les espèces, les aires prioritaires et la couverture terrestre provenant des États, des universités et des organisations non gouvernementales (ONG); données brutes et produits dérivés des USGS Breeding Bird Surveys (BBS) et du Christmas Bird Count (CBC); données sur le recensement des oiseaux et de la végétation par le Rocky Mountain Bird Observatory (RMBO); données de recensement des oiseaux du Service canadien de la faune (SCF) (par l'entremise du portail de données de l'USGS) et données recueillies par chaque chercheur. Dans la mesure du possible, on a reproduit le processus initial de notation et de classement. Dans les aires pour lesquelles on disposait d'un volume relativement élevé de données durant le processus initial, les recommandations portant sur les limites des ACPP sont presque demeurées inchangées. Dans celles pour lesquelles on possédait peu de données au départ, on a considérablement modifié les limites proposées, et recommandé l'ajout d'autres ACPP.

On a distribué à grande échelle la liste des ACPP d'origine et les changements apportés, afin de recueillir des commentaires et des recommandations, et de permettre l'accès à d'autres renseignements. Les classements et les notes attribués par les spécialistes et les intervenants, ainsi que leurs commentaires, ont été traités, ce qui a donné lieu au jeu de données définitif. Vous trouverez dans le rapport produit par la CCE et The Nature Conservancy (susmentionné) des détails supplémentaires sur l'origine du processus.

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières

Résumé.....	2
Table des matières.....	4
Contexte	5
Justification.....	6
Description du projet.....	6
Méthodes et résultats.....	6
Annexe A : cartes des ACPP	9

CONTEXTE

Le Plan opérationnel 2009 de la CCE (www.cec.org) a mis en lumière l'importance des habitats des prairies désertiques pour la biodiversité continentale et leur contribution à cette diversité. Le présent rapport fournit des orientations à l'appui de la mise en œuvre du projet de la CCE intitulé « Conservation des prairies d'Amérique du Nord », qui vise plus précisément à « renforcer les capacités de conservation de la biodiversité, notamment dans le nord du Mexique ». Ce rapport va dans le sens des objectifs globaux de cet important projet de la CCE, qui sont les suivants :

- Faciliter l'établissement d'une alliance régionale pour la conservation des prairies du nord du Mexique (l'« alliance régionale »).
- Soutenir des programmes généraux de surveillance et d'inventaire des oiseaux dans les prairies.
- Contribuer à la protection et à la conservation à long terme des régions clés des prairies d'Amérique du Nord.

Le projet de la CCE, intitulé « Conservation des prairies d'Amérique du Nord en y renforçant les capacités de conservation de la biodiversité, notamment dans le nord du Mexique », est appuyé par le groupe de travail de la commission trilatérale, composé de représentants d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux pertinents du Mexique, des États-Unis et du Canada. Ce projet s'inspire de l'expérience passée en matière de conservation des prairies sous les auspices de la CCE, ainsi que de l'expertise d'organisations pertinentes qui contribuent à ces efforts de conservation à l'échelle de l'Amérique du Nord. Le présent rapport permettra de bien cibler les ressources à allouer à ces efforts de conservation.

En 2002, la CCE et The Nature Conservancy ont mis en œuvre un processus d'analyse de données et d'examen des opinions de spécialistes, en vue de désigner des aires de conservation prioritaires dans les prairies (ACPP) d'Amérique du Nord. En 2005, le tout premier processus visant à délimiter les ACPP hautement prioritaires en Amérique du Nord ([anglais : http://www.cec.org/Page.asp?PageID=1225&SiteNodeID=245&BL_ExpandID=104](http://www.cec.org/Page.asp?PageID=1225&SiteNodeID=245&BL_ExpandID=104)) ([espagnol : http://www.cec.org/Page.asp?PageID=1225&SiteNodeID=245&BL_ExpandID=150](http://www.cec.org/Page.asp?PageID=1225&SiteNodeID=245&BL_ExpandID=150)) a généré une liste d'aires d'ACP, ainsi qu'une carte indiquant leur emplacement : <http://www.cec.org/naatlas/maps/index.cfm?catId=7&mapId=11&varlan=english>. Ce processus collaboratif a permis de déterminer les habitats viables, l'abondance des espèces, les divers risques et un certain nombre d'autres critères en vue d'établir des priorités et de délimiter les ACPP. Dans le cadre du processus initial, la CCE a désigné des sites à l'échelle des trois pays et utilisé les connaissances et base de données les plus fiables disponibles au moment de l'évaluation (http://www.cec.org/Storage/65/5902_GPCA_Technical_Report_en.pdf).

Au cours des huit dernières années, les activités de collecte de données sur la biodiversité se sont multipliées dans les prairies d'Amérique du Nord. De plus, on a réalisé d'importants progrès technologiques, qui facilitent l'échange des résultats générés par ces activités et leur intégration à de nouveaux produits du savoir. Ainsi, la CCE a mis en œuvre cet examen des ACPP – en particulier pour déterminer si la disponibilité de nouvelles données permettrait de réviser les actuelles limites et la répartition des ACP existantes.

JUSTIFICATION

Pour pouvoir cibler les décisions à prendre, il est essentiel de disposer de données de base exactes à propos de l'emplacement et de la répartition des ACP. Ce ciblage permet en outre d'élaborer des politiques plus cohérentes à l'appui des efforts de conservation. La capacité d'établir des limites géographiques, tout en ciblant les politiques et les programmes, permet par ailleurs d'affecter les ressources de façon efficace et aide les décideurs à établir des attentes concrètes en ce qui concerne les capacités. L'élaboration de politiques et de programmes ciblés garantit que les ressources seront allouées efficacement, et auront les effets les plus bénéfiques possible sur la gestion des écosystèmes et sur la résilience de ceux-ci.

DESCRIPTION DU PROJET

Dans le cadre du projet, nous avons comparé l'actuelle délimitation des ACPP au Mexique, aux États-Unis et au Canada aux données existantes relatives à la surveillance des oiseaux et de la végétation des prairies dans chaque pays. Durant ce processus, nous avons redéfini les limites de chaque ACPP au besoin, et fourni une brève justification de ces modifications. Les facteurs de notation et de classement sont inclus dans la base de données relative aux attributs des couches de données spatiales. Nous avons proposé l'inclusion de quatre nouvelles ACPP au Mexique, qui ont été approuvées par les spécialistes et les intervenants. Nous justifions brièvement ces ajouts. Nous avons révisé les limites de plusieurs ACPP afin de mieux refléter les terres publiques et protégées se trouvant à proximité des ACPP.

MÉTHODES ET RÉSULTATS

Un examen des différences concernant la disponibilité des données a révélé que les ACPP initiales avaient été créées à partir d'une petite quantité de données dans certaines régions, en particulier au Mexique, et que les limites ainsi établies pour ces aires-là ne correspondent pas toujours bien aux prairies existantes et à la répartition des espèces prioritaires. Ainsi, le Mexique était sous-représenté au sein du réseau nord-américain, et les ACPP existantes de ce pays (surtout à l'extrémité sud du désert de Chihuahua) ne constituent peut-être pas un habitat viable pour les millions d'oiseaux migrateurs des prairies qui se concentrent dans cette région en hiver. Une récente surveillance de l'hivernage des oiseaux des prairies a permis de désigner d'autres sites importants au Mexique, qui ont été pris en compte dans le présent examen. Les Prairies du Canada étaient bien représentées dans le sud de la Saskatchewan; seules de légères modifications des limites sont proposées. Par contre, il faut sans doute accorder encore une attention particulière aux *Poverty Plains* [au sud-ouest du Manitoba] et à d'autres régions des prairies centrales occupées par de vastes terres publiques, si la menace pesant sur la biodiversité et les habitats le justifie.

L'examen par le RMBO de l'ensemble des ACPP s'est fait en cinq étapes principales : 1) évaluer les limites des ACPP au Mexique, en tenant compte de la collecte de données additionnelles relatives aux prairies et aux espèces connexes au Mexique; 2) évaluer la nécessité de délimiter d'autres ACPP au Mexique ou d'en supprimer certaines, en se basant sur les nouvelles données; 3) évaluer les ACPP des États-Unis et du Canada à l'aide de toute nouvelle information

disponible, afin d'apporter les modifications suggérées aux limites actuelles des ACPP et à leur nombre dans ces pays; 4) soumettre les résultats de ces évaluations à l'examen et aux commentaires d'un grand nombre de scientifiques, décideurs et responsables de l'aménagement des terres à l'échelle des trois pays, qui suggéreront des changements; 5) évaluer les commentaires des évaluateurs et les intégrer à un ensemble de changements qu'on suggère d'apporter aux ACPP nord-américaines.

Les changements les plus importants observés au Mexique ont résulté de quatre éléments principaux : 1) Les relevés du RMBO indiquent que presque toutes les grandes parcelles de prairies désertiques où l'on trouve un relief en pente douce servent d'habitat à des espèces d'oiseaux hautement prioritaires qui hivernent dans les prairies. 2) La rapidité des changements touchant l'utilisation des terres imputables à l'homme semble s'accroître, et le risque de disparition augmente pour toutes les terres arables des prairies. 3) La superficie totale des prairies est déjà limitée dans le désert mexicain de Chihuahua. Elle représente beaucoup moins que les 15 % suggérés par l'actuel SIG, et les oiseaux migrateurs des prairies provenant de l'ouest de l'Amérique du Nord se concentrent largement dans ces prairies en dehors de la période de reproduction. Dans ce paysage, on observe tout particulièrement des éléments inhabituels, à savoir des prairies en pente douce, inoccupées (boisées) et non perturbées (agriculture), qui semblent être essentielles au soutien de la diversité et de l'abondance des oiseaux vivant dans les hautes terres de ces prairies. 4) Les prairies arbustives servent actuellement d'habitat à diverses espèces d'oiseaux qui dépendent des prairies. La conservation de certaines est une source de préoccupation et leur restauration peut constituer une stratégie viable permettant de multiplier les habitats pour les espèces vivant strictement dans les prairies ouvertes. La restauration coûtera sans doute moins cher et sera plus fructueuse dans les aires arbustives où le couvert herbacé est intact que sur des terres agricoles abandonnées; ainsi, certaines aires des prairies arbustives font partie des ACPP proposées ou dont les limites ont été révisées.

Les changements touchant les limites des ACPP américaines semblent être plus fidèles à l'intention initiale qui avait présidé à la création des ACPP. Dans plusieurs cas, des données plus récentes sur la couverture terrestre, publiées par l'USGS et les *State GIS Data Hubs*, ont justifié une légère modification des limites. Ces modifications visaient souvent à intégrer certains habitats, associés aux aires en raison du statut de protection de l'habitat sous-jacent. Les changements apportés dans le Dakota du Nord étaient basés sur l'appartenance des terres aux autorités fédérales, la densité des terres humides et les cartes de gestion des espèces établies par l'USGS et l'USFWS. L'ACPP *Pawnee Grasslands*, dans le nord du Colorado, a été modifiée à la suite de la collecte par le RMBO de données qui mettaient en lumière d'importantes populations d'espèces clés visées par les efforts de conservation à l'extérieur des limites existantes. Les changements établis pour les Prairies canadiennes visaient à éliminer un écart arbitraire entre les limites des aires de Suffield et de Bow Island. Ces changements ont été suggérés par des ONG fédérales, provinciales, régionales et internationales. D'autres intervenants ont suggéré qu'on évalue les limites des *Poverty Plains* et des aires où l'on trouve principalement des pâturages appartenant au gouvernement, mais n'ont pas recommandé de changements précis. Les aires en question constituent de précieuses ressources. Étant donné que le niveau de protection de ces pâturages est relatif, sans information additionnelle définissant précisément ces aires et justifiant leur notation/leur classement, il était impossible d'apporter des changements conformes aux normes de délimitation initiale des ACPP. On a pu améliorer le polygone des *Poverty Plains*,

mais aucun évaluateur n'a donné de directives à propos d'une modification précise des limites, ou de justification pour l'extension ou le rétrécissement de ces limites.

Plusieurs évaluateurs ont fait des commentaires précis à propos des risques, de l'évolution de ces risques, de l'utilisation des espèces, de la qualité des habitats et de la délimitation des ACPP. Nous avons reçu des commentaires de personnes qui appuyaient, mais aussi qui critiquaient les changements proposés. On a accordé plus de crédit à ceux qui s'accompagnaient d'explications détaillées et de données concrètes qu'à ceux qui n'étaient pas étayés.

ANNEXE A : CARTES DES ACPP

Aires de conservation prioritaires des prairies

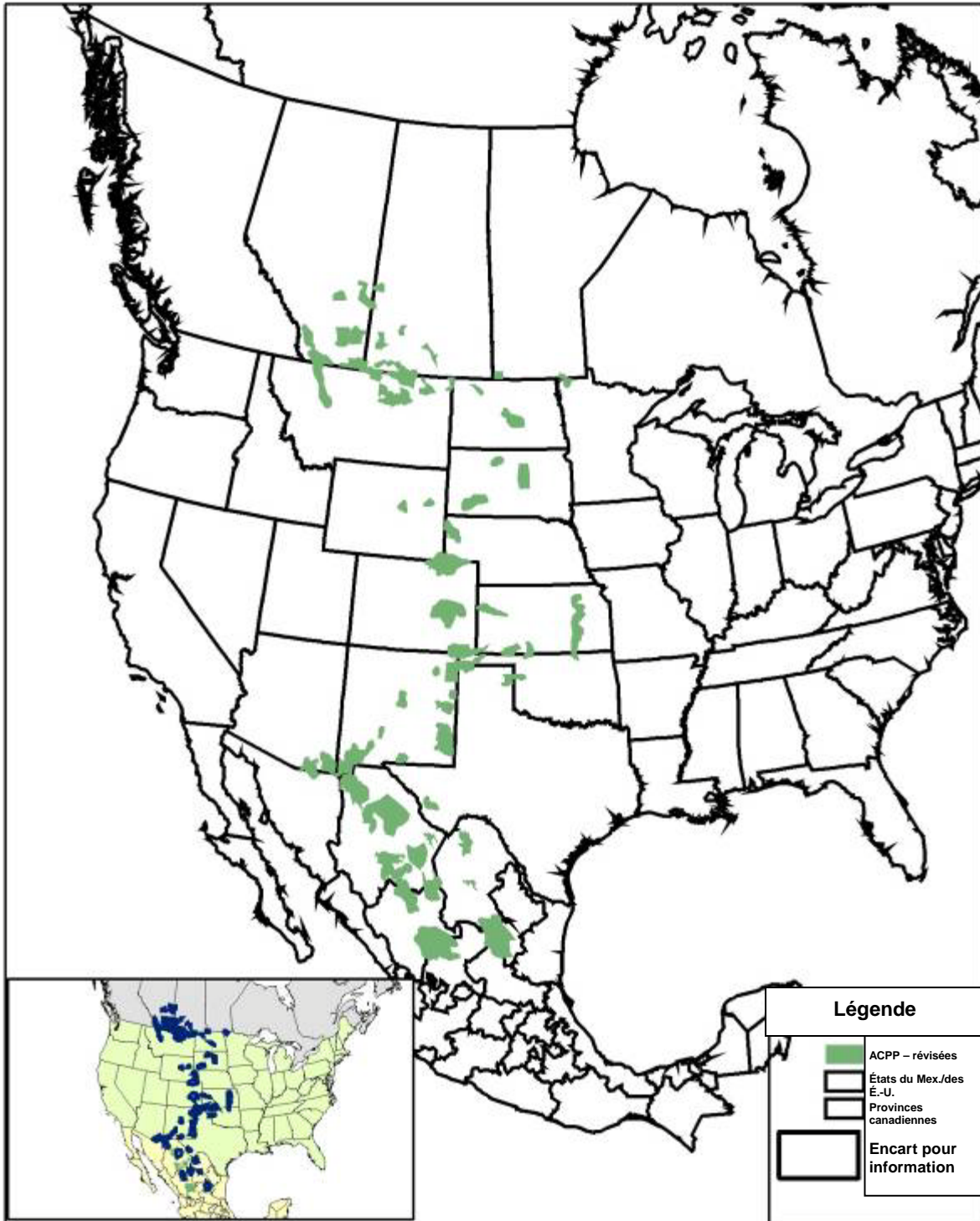
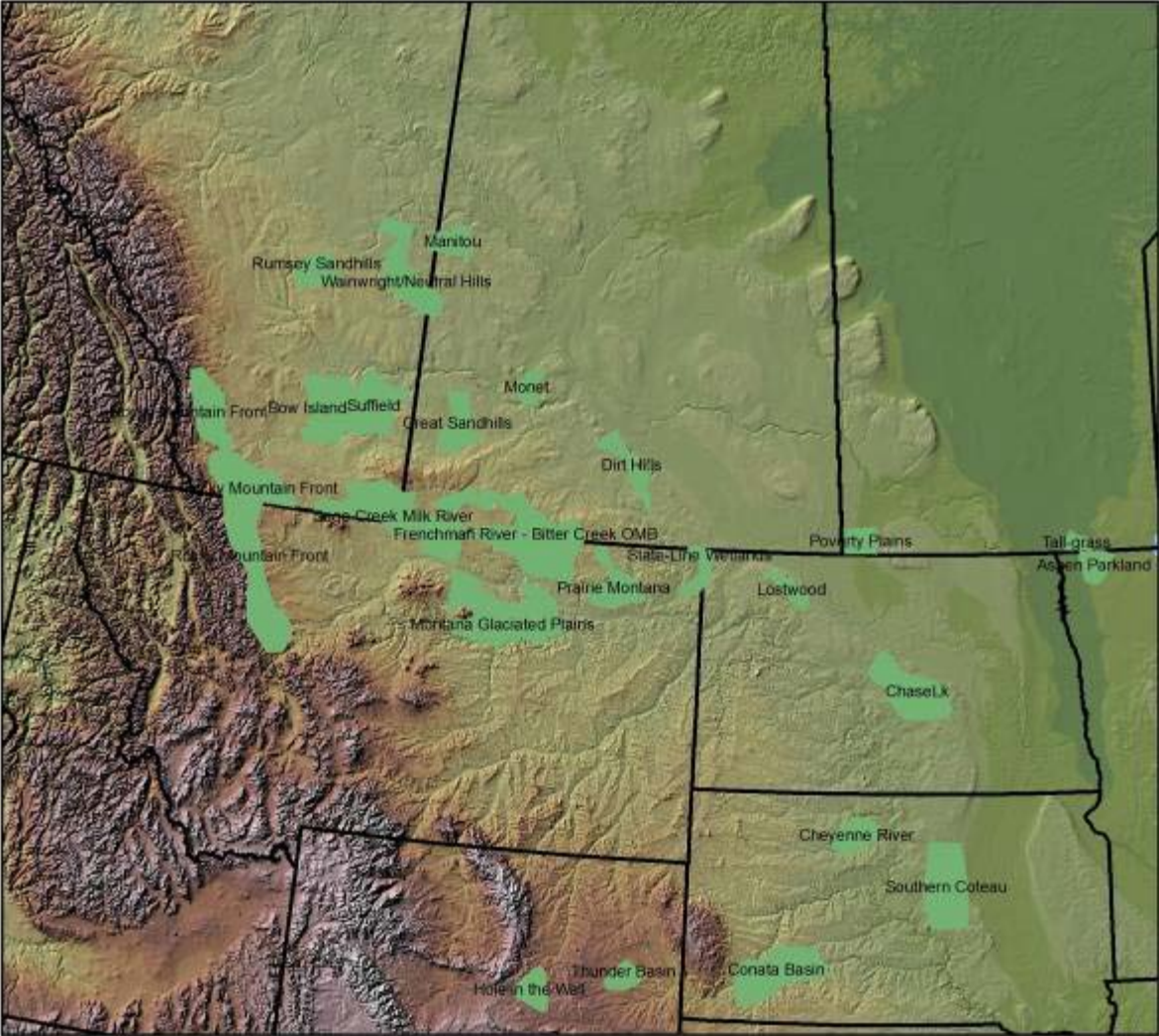


Figure 1 : Version révisée des ACPP nord-américaines (en vert) et, en incrustation, ACPP initiales (en bleu).

Aires de conservation prioritaires des prairies du Nord – 2010



Localisateur d'aires de conservation prioritaires des prairies. Voir l'encadré.

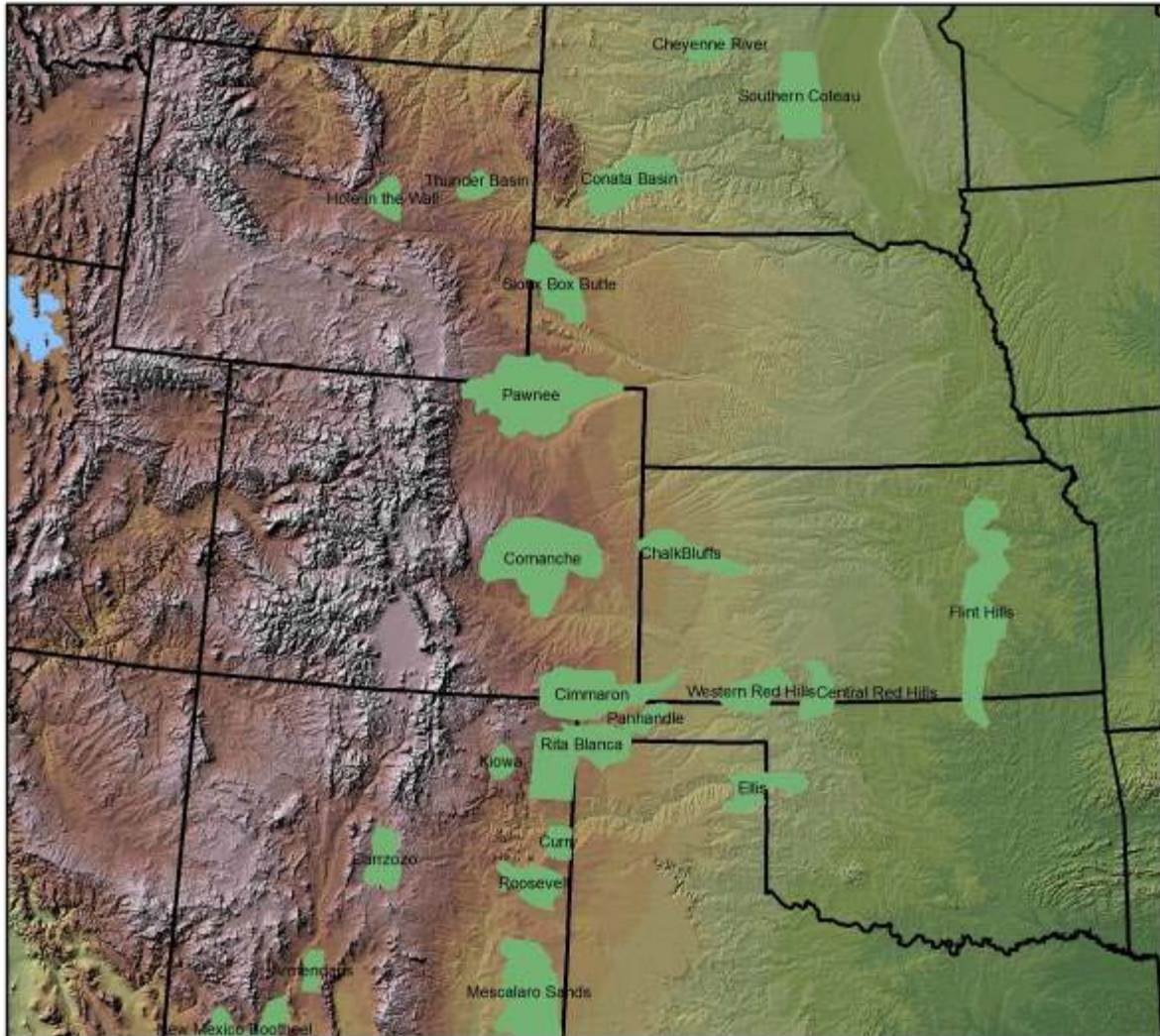


Légende

- ACPP 2010
- États mexicains
- Provinces canadiennes
- États américains

Figure 2 : ACPP du Nord

Aires de conservation prioritaires des prairies du Centre – 2010



Localisateur d'aires de conservation prioritaires des prairies. Voir l'encadré.

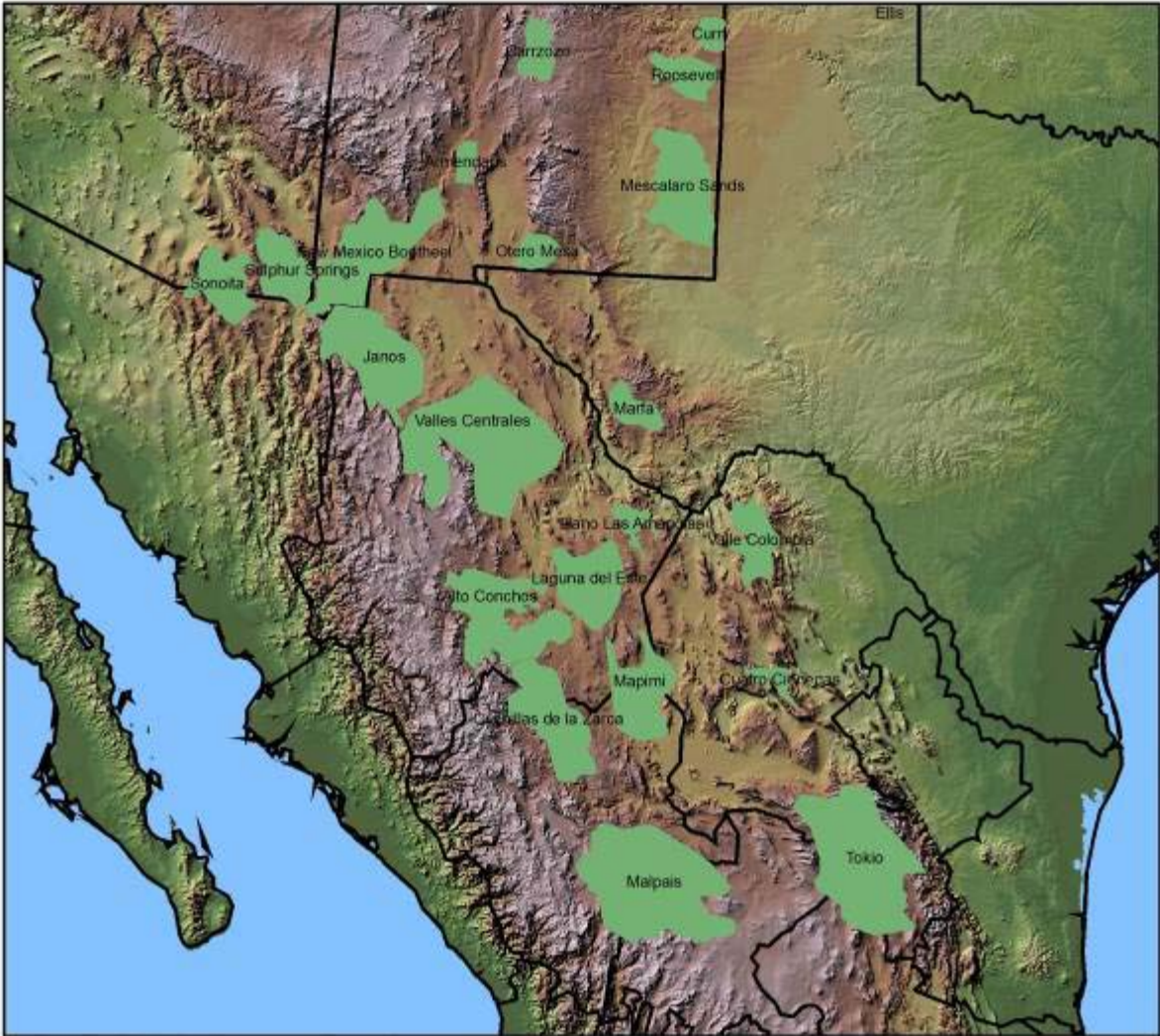


Légende

- ACPP 2010
- États mexicains
- Provinces canadiennes
- États américains

Figure 3 : ACPP du Centre

Aires de conservation prioritaires des prairies du Sud – 2010



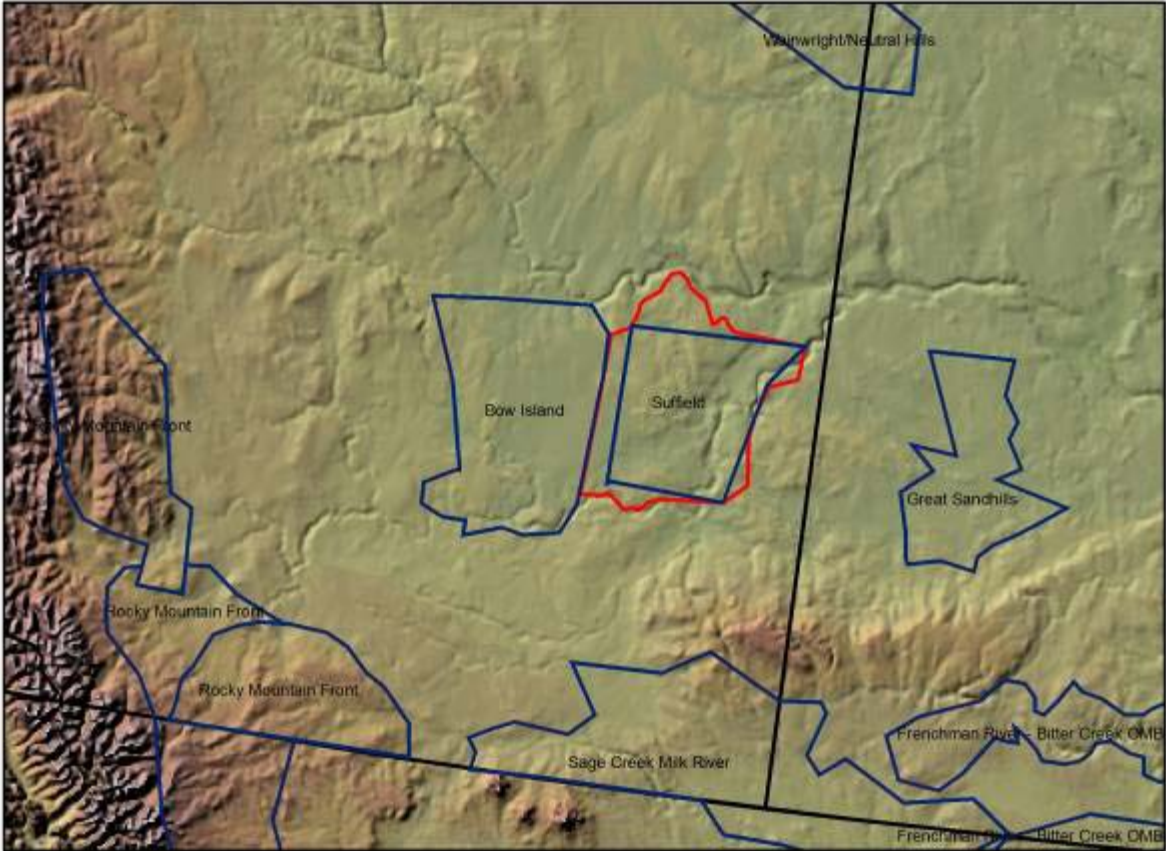
Localisateur d'aires de conservation prioritaires des prairies. Voir l'encadré.



Légende	
	ACPP 2010
	États mexicains
	Provinces canadiennes
	États américains

Figure 4 : ACPP du Sud

Aire de conservation prioritaire des prairies – Suffield – 2010



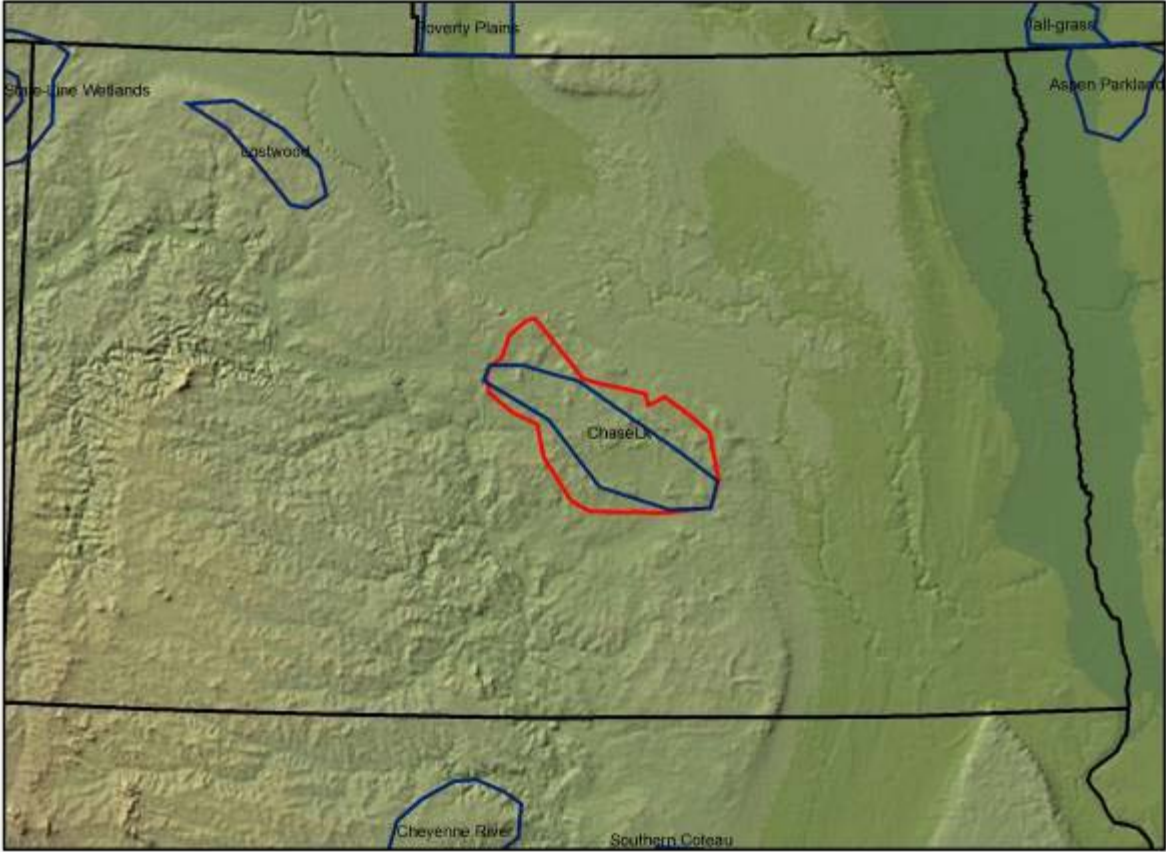
L'ACPP de Suffield est une prairie où l'on trouve principalement des pâturages et des terres publiques. De nombreux intervenants réclament une conversion à des terres cultivées et à l'extraction minière. Cette aire offre des services à diverses espèces se reproduisant dans les prairies, et constitue un habitat important pour le pipit de Sprague, le bruant de Baird, la buse rouilleuse, le plectrophane de McCown et le plectrophane à ventre noir. On a modifié les limites pour mieux refléter l'étendue de l'habitat qui accueille ces espèces. Cette ACPP est adjacente à Bow Island, et l'existence d'un espace entre les limites des deux aires n'était pas logique, compte tenu des services biologiques qu'elles offrent dans cette zone.



Légende	
[Blue outline]	ACPP – CCE
[Red outline]	ACPP 2010

Figure 5 : Changements apportés aux ACPP en rouge

Aire de conservation prioritaire des prairies – Chase Lake – 2010



L'ACPP de Chase Lake est une prairie où l'on trouve principalement des pâturages et des terres publiques. On observe d'importantes pressions causées par la conversion à des terres cultivées, à la fragmentation, et à la perturbation et à l'altération des habitats. Cette aire offre des services à diverses espèces se reproduisant dans les prairies, et constitue un habitat important pour le pipit de Sprague, le bruant de Baird et le pluvier siffleur. On a modifié les limites pour mieux refléter les principales caractéristiques géophysiques de la moraine glaciaire et l'inclusion des prairies à la limite de cette ACPP, dont on pense qu'elles influent sur la productivité biologique des prairies intérieures abritant ces espèces.



Légende	
	ACPP – CCE
	ACPP 2010

Figure 6 : Changements apportés à l'ACPP en rouge